



Conseil d'Etat
Staatsrat

CP 478, 1951 Sion

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS



2017.04484

Département fédéral des finances
Monsieur Ueli Maurer
Conseiller fédéral
Bundesgasse 3
3003 Berne

Références BA

Date

- 6. Dez. 2017

Consultation fédérale : Arrêtés fédéraux concernant l'approbation des accords avec Singapour et Hong Kong sur l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers à partir de 2018/2019

Monsieur le Conseiller fédéral,

Votre lettre du 13 octobre 2017 concernant la procédure de consultation citée en marge nous est bien parvenue et nous formulons ci-après nos observations.

L'introduction de l'échange automatique de renseignements avec Singapour et Hong Kong est la suite logique de la stratégie adoptée par le Conseil fédéral pour le maintien de l'attractivité et le renforcement de la place financière suisse dans le cadre de la reprise des standards internationaux en matière d'échange de renseignements.

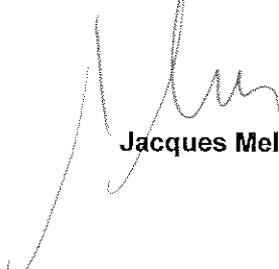
Singapour et Hong Kong sont des places financières incontournables au niveau mondial et nous sommes d'avis qu'il est crucial pour la Suisse de mettre en œuvre l'échange automatique de renseignements avec ces deux Etats. Singapour et Hong Kong satisfont aux exigences internationales de confidentialité et de sécurité des données en matière fiscale et offre à leurs contribuables des possibilités suffisantes de se régulariser.

En conclusion, le Conseil d'Etat est favorable à l'approbation des arrêtés fédéraux concernant l'introduction de l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers avec Singapour et Hong Kong.

Le Gouvernement valaisan vous remercie de l'attention portée à sa détermination et vous prie de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'assurance de sa haute considération.

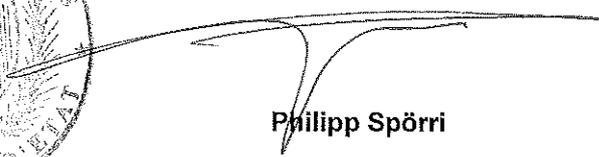
Au nom du Conseil d'Etat

Le président


Jacques Melly



Le chancelier


Philipp Spörri

Copie à vernehmlassung@sif.admin.ch



Place de la Planta 3, CP 478, 1951 Sion
Tel. 027 606 21 00 - Fax 027 606 21 04